

VŒU

relatif au rééquilibrage de l'offre sportive, culturelle et de loisirs en Nouvelle-Calédonie

Le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;
Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;
Vu la délibération n° 42/CP du 4 mai 2016 relative au congrès des jeunes ;
Vu les travaux du 26 mai 2018 des six commissions composant le congrès des jeunes, portant sur les mesures susceptibles d'améliorer la condition des jeunes en Nouvelle-Calédonie,

A adopté les dispositions dont le teneur suit :

Le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie sollicite l'intervention des autorités compétentes afin d'élaborer des projets ou propositions de texte relatifs à la mise en œuvre en Nouvelle-Calédonie de mesures visant à améliorer la condition des jeunes :

Article 1^{er} : La commission loisirs, dont la thématique était « Comment gommer les disparités sur l'ensemble du territoire en matière de loisirs », propose les mesures suivantes :

- Déplacer le terrain de foot à La Coulée qui est impraticable par temps de pluie.
- Afin d'éviter les dégradations au skate parc de la Coulée :
 - Ajouter des éclairages
 - Poser de grandes barrières
 - Fixer des horaires d'ouverture. La commission propose que le skate parc soit ouvert de 8 heures à 21 heures du lundi au dimanche.
- Mise en place d'une médiathèque accessible pour les communes de la côte Est avec mise à disposition d'un système de transport pour accéder à ladite structure. Une communication devra être organisée par les mairies afin d'informer le public sur la mise à disposition d'un service de transport et sur les modalités à suivre pour l'utilisation de ce transport.
- Mise en place d'un cinéma de plein air itinérant qui se rendrait une fois par mois sur chacune des Iles Loyauté.
- Installation d'une salle de fête aux Iles Loyauté et à Pouébo.
- Réhabilitation du terrain de football d'Hulup, à Ouvéa

- Création de structures provinciales sur l'ensemble du territoire permettant aux jeunes de se réunir afin de se rencontrer, d'apprendre à se connaître, d'apprendre et partager leurs savoirs culturels à l'aide d'intervenants extérieurs de diverses ethnies.
- Construction d'une base de nautique à la tribu de Kaora, à Houaïlou.

Examiné en séance de restitution du congrès des jeunes, le 26 mai 2018.

Le Président
du congrès de la Nouvelle-Calédonie,



Thierry SANTA

La Présidente
du congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie,



Leslie TUAHU